



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

Rapport de commission 21.613 - Pétition inclusion scolaire

Intervention de Hugo Clémence au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs, Chères et Chers collègues,

Pour commencer, je souhaite remercier, au nom du Groupe socialiste, la Commission des Pétitions et des Grâces pour ce rapport dont il a pris connaissance avec intérêt, mais également avec surprise, puisqu'il lui semble étonnant que cette importante thématique n'ait pas été soumise à l'examen d'autres autorités, je pense, entre-autres, à la Commission de l'Éducation.

S'il ne remet pas en cause les attributions faites à chaque Commission, le Groupe socialiste estime cependant qu'il serait dommage et dommageable de confondre efficacité et précipitation, et refusera de fait, pour une large majorité, ce rapport.

D'une part, parce que les inquiétudes mises en lumière par les pétitionnaires sont réelles, même si le Conseil d'État affirme qu'elles ne sont pas fondées. Nous pourrions nous interroger :

- Ne le sont-elles pas ?
- Ou ne le sont-elles pas encore ?

D'autre part, comme indiqué précédemment, le Groupe socialiste estime que cette réflexion doit être approfondie et offrir un regard attentif au moins jusqu'au débuts concrets des travaux du Gouvernement, et souhaite vivement que cette réflexion se fasse bientôt au sein d'autres instances législatives compétentes en matière de thématiques éducatives.

Je vous remercie.

Pour le groupe socialiste,
Hugo Clémence

Le rapport est accepté par 48 voix contre 44.